



Votre facture rectificative du 01 juillet 2023

N° 320007204784

Annule et remplace votre facture n° 320006950074 du 14/02/23



AF1

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS

BELLIER ELISA
ZONE D ACTIVITE DE JULLIAT
63260 AIGUEPERSE

Vos informations client

► **Votre référence client :**

300 001 034 702

► **Lieu de consommation :**

TOUTOU PALACE
ZONE D ACTIVITE DE JULLIAT
63260 AIGUEPERSE

Electricité :

Installation : 0000999144
Point de livraison : 17106946351702

► **Autres informations :**

Siret :
44062877400026

Vos contacts utiles

► **Services Clients :**



Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*



pro.engie.fr



ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9

► **Dépannage 24H/24 :**

Electricité : 0972675063*

*Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

► **Prochaine facture :**

vers le 10 août 2023

► **Prochain relevé :**

vers le 10 juillet 2023

Avec la facture en ligne, dès l'émission
de votre facture, vous pouvez la
consulter et la télécharger à tout
moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC à prélever

233,52 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	521,31 €
total hors toutes taxes	521,31 €
Taxes et contributions	20,05 €
total HTVA	541,36 €
TVA à 5,50 % calculée sur 130,29 €	7,17 €
TVA à 20,00 % calculée sur 411,07 €	82,21 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	89,38 €
total TTC	630,74 €
report solde factures précédentes :	-397,22 €
montant à prélever	233,52 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Important : Dispositif d'aides gouvernementales



Vous êtes bénéficiaire du bouclier tarifaire et/ou de l'amortisseur électricité 2023. La remise, qui dépend de la catégorie de votre entreprise et de votre contrat, s'applique sur vos factures selon votre rythme de facturation.

► **Pour mieux comprendre votre facture**

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

► **Découvrez le site www.engie.com**

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

► **Pour être facturé au réel**

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relevé.



Votre contrat d'énergie

Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité offre de marché

- Votre contrat arrive à échéance le 30/04/2025. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Plages Horaires Fourniture 1 Index Base
- Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) à 4 plages temporelles, Courte utilisation. HC (22H30-6H30) Puissance souscrite 9 kVA. Segment C5.
- Compteur communicant.

Electricité

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement (*) du 11/12/22 au 10/02/23						34,84	5,5%
Abonnement (*) du 11/02/23 au 10/04/23						35,34	5,5%
Abonnement (*) du 11/04/23 au 10/06/23						47,61	5,5%
Consommation (*) du 11/12/22 au 10/06/23	070	9880	12662	2782			
Base	070						
Prix au 11/12							
Base du 11/12/22 au 10/02/23				869	0,12334	107,18	20,0%
Base du 11/02/23 au 31/03/23				772	0,12334	95,22	20,0%
Changement de prix le 01/04				146	0,36345	53,06	20,0%
Base du 01/04/23 au 10/04/23				995	0,36345	361,63	20,0%
Base du 11/04/23 au 10/06/23				1141	-0,18718	-213,57	20,0%
Bouclier tarifaire Base du 01/04/23 au 10/06/23							

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement (19,41 € x 0,2193)			4,26	5,5%
Contribution tarifaire d'acheminement (18,47 € x 0,2193)			4,05	5,5%
Contribution tarifaire d'acheminement (19,10 € x 0,2193)			4,19	5,5%
Taxes locales - part communale (*)	718	0,00663	4,76	20,0%
Taxes locales - part communale (*)	2063		0,00	20,0%
Contrib. service public élec du 11/12/22 au 10/06/23	2781	0,00100	2,79	20,0%

Services et prestations techniques

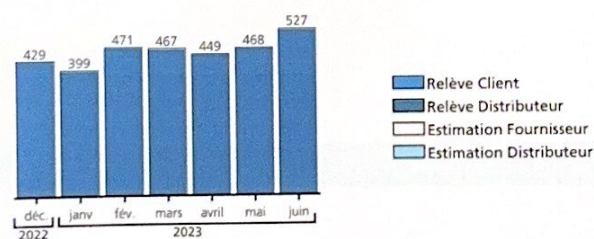
	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
541,36	7,17	82,21	630,74

Historique de vos consommations en kWh

Électricité



Historique de votre facturation en €

Année	Mois	Montant TTC
2022	août	156,70
	oct.	138,49
	déc.	160,48
2023	juin	630,74

Montants TTC, services compris

Comprendre votre facture rectificative

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

(1) Ces rubriques intègrent le coût d'acheminement de 168,54 € reversé au distributeur.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) :

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement ; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur :

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.

Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

Pour les compteurs communicants électricité et GAZ les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur par télérelève.

Pour les compteurs non communicants électricité, vous devez effectuer un auto relevé et le communiquer à Enedis.

Pour les compteurs non communicants Gaz les relevés de compteur sont effectués par GRDF. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 320007204784 du 01/07/23

BELLIER ELISA

Réf. de votre compte : 300001034702

Réf. Unique de Mandat : 00PEG0251297

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC
233,52 euros

prélevé le :
17/07/2023
(date limite de paiement)

Titulaire du compte

BELLIER ELISA

Références du compte

nom de la banque

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES FR76 1680 7003 8408 5210 4393 837
- AG GANNAT

IBAN

Comprendre votre facture rectificative

Les moyens de paiement

Différents modes de paiement s'offrent à vous.

- La mensualisation : le règlement de vos factures se fait tous les mois, par prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Votre budget énergie est ainsi lissé sur l'année.
- Le **prélèvement automatique** : pour y souscrire, rendez-vous dans votre espace client à la rubrique « contrat et services » pour remplir votre formulaire en ligne.
- La **carte bancaire** : disponible dans votre espace client sur paiement.pro.engie.fr ou appelez le numéro dédié 09 77 405 405 (prix d'un appel local non surtaxé).
- Le **règlement par TIPSEPA** : retournez daté et signé votre TIPSEPA pré-rempli à l'adresse indiquée.
- Le **chèque** : joindre votre chèque au coupon de paiement non signé.

Pour modifier votre mode de paiement, appelez votre Service Clients (numéro indiqué en 1^{ère} page de votre facture dans le bloc « Vos contacts utiles »).

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 14,00%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

L'origine* de votre électricité :

- 78,93 % Nucléaire
- 12,17 % Energies renouvelables (Eolien : 6,27% - Solaire : 2,46% - Hydraulique : 1,81% - Géothermie : 1,15% - Biomasse : 0,49%)
- 8,90 % Energie fossile (Gaz : 8,17% - Pétrole : 0,40% - Charbon : 0,33%)

* injectée sur le réseau français en 2020, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext.

Indicateur d'impact environnemental sur pro.engie.fr.

En cas de réclamation et de litige

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients à travers le formulaire en ligne sur le site pro.engie.fr ou par courrier : ENGIE - Service Clients Professionnels - TSA 15702 - 59783 LILLE CEDEX 9

En cas d'insatisfaction à notre courrier de réponse ou bien d'absence de retour, vous pouvez contacter le médiateur ENGIE. Il faut avoir eu recours préalablement aux deux premiers niveaux de réclamation, et ne pas être satisfait par la solution apportée.

L'accès au médiateur est libre et gratuit. Huit valeurs, dont celles d'impartialité et de respect du contradictoire, guident ses interventions.

Il est signataire de la Charte des Médiateurs de services au public. Il doit être saisi par écrit :

Via internet : engie.com/mediateur ou par lettre simple à l'adresse suivante :

Médiateur ENGIE - TSA 27601 - 59973 TOURCOING Cedex

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au numéro 0 800 112 212 (service & appel gratuits).



Votre facture du 13 décembre 2022
N° 220007499249



AF1

DUPLICATA

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS

BELLIER ELISA
ZONE D ACTIVITE DE JULLIAT
63260 AIGUEPERSE

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 001 034 702
- **Lieu de consommation :**
TOUTOU PALACE
ZONE D ACTIVITE DE JULLIAT
63260 AIGUEPERSE
- Electricité :**
Installation : 0000999144
Point de livraison : 17106946351702
- **Autres informations :**
Siret :
44062877400026

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
- Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*
- pro.engie.fr
- ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9
- **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 0972675063*
- *Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 10 février 2023
- **Prochain relevé :**
vers le 10 janvier 2023

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 28 décembre 2022

160,48 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	128,38 €
total hors toutes taxes	128,38 €
Taxes et contributions	10,00 €
total HTVA	138,38 €
TVA à 5,50 % calculée sur 38,46 €	2,12 €
TVA à 20,00 % calculée sur 99,92 €	19,98 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	22,10 €
total TTC	160,48 €
montant à prélever	160,48 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Pour plus de simplicité, accédez à votre espace client !



Retrouvez, dans votre Espace Client vos factures avec la même valeur juridique et comptable qu'une facture papier. Pour y accéder:

espaceclient.pro.engie.fr

► Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

► Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

► Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relevé.

Votre contrat d'énergie

► Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité offre de marché

- Votre contrat arrive à échéance le 30/04/2023. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Plages Horaires Fourniture 1 Index Base
- Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) à 4 plages temporelles, Courte utilisation. HC (22H30-6H30) Puissance souscrite 9 kVA. Segment C5.
- Compteur communicant.

Electricité

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement (1) du 11/10/22 au 10/12/22						34,27	5,5%
Consommation (1) du 11/10/22 au 10/12/22 Base	070 070	9117	9880	763	0,12334	94,11	20,0%

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement (19,10 € x 0,2193)	762	0,00663	4,19	5,5%
Taxes locales - part communale (*)	762	0,00100	5,05	20,0%
Contrib. service public élec du 11/10/22 au 10/12/22			0,76	20,0%

Services et prestations techniques

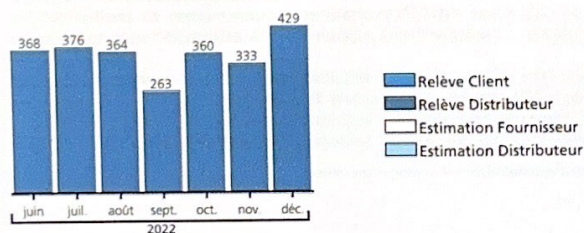
	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
138,38	2,12	19,98	160,48

Historique de vos consommations en kWh

Électricité



Historique de votre facturation en €

2022	Mois	Montant TTC
	fév.	183,67
	avril	82,46
	juin	152,56
	août	156,70
	oct.	138,49
	déc.	160,48

Montants TTC, services compris

Comprendre votre facture

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

- (1) Ces rubriques intègrent le coût d'acheminement de 52,73 € reversé au distributeur.
- (3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) :

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement ; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur :

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux. Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

Pour les compteurs communicants électricité et GAZ les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur par télérelevé.

Pour les compteurs non communicants électricité, vous devez effectuer un auto relevé et le communiquer à Enedis.

Pour les compteurs non communicants Gaz les relevés de compteur sont effectués par GRDF. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 220007499249 du 13/12/22

BELLIER ELISA

Réf. de votre compte : 300001034702

Réf. Unique de Mandat : 00PEG0251297

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

160,48 euros

prélevé le :

28/12/2022

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

BELLIER ELISA

Références du compte

nom de la banque

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES

- AG GANNAT

IBAN

FR76 1680 7003 8408 5210 4393 837

Comprendre votre facture

Les moyens de paiement

Différents modes de paiement s'offrent à vous.

- **La mensualisation** : le règlement de vos factures se fait tous les mois, par prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Votre budget énergie est ainsi lissé sur l'année.
- **Le prélèvement automatique** : pour y souscrire, rendez-vous dans votre espace client à la rubrique « contrat et services » pour remplir votre formulaire en ligne.
- **La carte bancaire** : disponible dans votre espace client sur paiement.pro.engie.fr ou appelez le numéro dédié 09 77 405 405 (prix d'un appel local non surtaxé).
- **Le règlement par TIPSEPA** : retournez daté et signé votre TIPSEPA pré-rempli à l'adresse indiquée.
- **Le chèque** : joindre votre chèque au coupon de paiement non signé.

Pour modifier votre mode de paiement, appelez votre Service Clients (numéro indiqué en 1^{re} page de votre facture dans le bloc « Vos contacts utiles »).

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 12,00%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

L'origine* de votre électricité :

- 78,93 % Nucléaire
 - 12,17 % Energies renouvelables (Eolien : 6,27% - Solaire : 2,46% - Hydraulique : 1,81% - Géothermie : 1,15% - Biomasse : 0,49%)
 - 8,90 % Energie fossile (Gaz : 8,17% - Pétrole : 0,40% - Charbon : 0,33%)
- * injectée sur le réseau français en 2020, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext.

Indicateur d'impact environnemental sur pro.engie.fr.

En cas de réclamation et de litige

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients à travers le formulaire en ligne sur le site pro.engie.fr ou par courrier : ENGIE - Service Clients Professionnels - TSA 15702 - 59783 LILLE CEDEX 9

En cas d'insatisfaction à notre courrier de réponse ou bien d'absence de retour, vous pouvez contacter le médiateur ENGIE. Il faut avoir eu recours préalablement aux deux premiers niveaux de réclamation, et ne pas être satisfait par la solution apportée.

L'accès au médiateur est libre et gratuit. Huit valeurs, dont celles d'impartialité et de respect du contradictoire, guident ses interventions. Il est signataire de la Charte des Médiateurs de services au public. Il doit être saisi par écrit :

Via internet : engie.com/mediateur ou par lettre simple à l'adresse suivante :

Médiateur ENGIE - TSA 27601 - 59973 TOURCOING Cedex

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au numéro 0 800 112 212 (service & appel gratuits).



Votre facture du 12 octobre 2022
N° 220007330860



AF1

DUPLICATA

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS

BELLIER ELISA
ZONE D ACTIVITE DE JULLIAT
63260 AIGUEPERSE

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 001 034 702
- **Lieu de consommation :**
TOUTOU PALACE
ZONE D ACTIVITE DE JULLIAT
63260 AIGUEPERSE
- Electricité :**
Installation : 0000999144
Point de livraison : 17106946351702
- **Autres informations :**
Siret :
44062877400026

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*
- **pro.engie.fr**
- **ENGIE**
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9
- **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 0972675063*
- *Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 10 décembre 2022
- **Prochain relevé :**
vers le 10 novembre 2022

Avec la facture en ligne, dès l'émission
de votre facture, vous pouvez la
consulter et la télécharger à tout
moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 27 octobre 2022

138,49 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	111,11 €
total hors toutes taxes	111,11 €
Taxes et contributions	8,94 €
total HTVA	120,05 €
TVA à 5,50 % calculée sur 38,46 €	2,12 €
TVA à 20,00 % calculée sur 81,59 €	16,32 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	18,44 €
total TTC	138,49 €
montant à prélever	138,49 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->



Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Pour être facturé au réel

Pour les clients non télérelevés : un technicien procédera à la relève des index de votre compteur pour votre prochaine facture. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an.
Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Votre contrat d'énergie

► Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité offre de marché

- Votre contrat arrive à échéance le 30/04/2023. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Plages Horaires Fourniture 1 Index Base
- Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) à 4 plages temporelles, Courte utilisation. HC (22H30-6H30) Puissance souscrite 9 kVA Segment C5.
- Compteur communicant.

Electricité

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement (1) du 11/08/22 au 10/10/22						34,27	5,5%
Consommation (1) du 11/08/22 au 10/10/22	070	8494	0	224	0,12334	27,63	20,0%
Consommation (1) du 07/09/22 au 10/10/22 Base	070	8718	9117	399	0,12334	49,21	20,0%

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement (19,09 € x 0,2193)			4,19	5,5%
Taxes locales - part communale (2)	623	0,00663	4,13	20,0%
Contrib. service public élec du 11/08/22 au 10/10/22	623	0,00100	0,62	20,0%

Services et prestations techniques

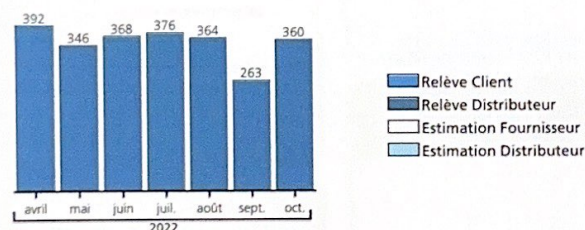
	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
120,05	2,12	16,32	138,49

Historique de vos consommations en kWh

Électricité



Historique de votre facturation en €

Année	Mois	Montant TTC
2020	août	-39,87
2021	fév.	-7,92
2022	fév.	183,67
	avril	82,46
	juin	152,56
	août	156,70
	oct.	138,49

Montants TTC, services compris



Votre facture du 12 août 2022
N° 40015664928



AF1

DUPLICATA

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS

BELLIER ELISA
ZONE D ACTIVITE DE JULLIAT
63260 AIGUEPERSE

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 001 034 702
- **Lieu de consommation :**
TOUTOU PALACE
ZONE D ACTIVITE DE JULLIAT
63260 AIGUEPERSE
- Electricité :**
Installation : 0000999144
Point de livraison : 17106946351702
- **Autres informations :**
Siret :
44062877400026

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
-  Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*
-  pro.engie.fr
-  ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9
- **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 0972675063*
- *Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 10 octobre 2022
- **Prochain relevé :**
vers le 10 septembre 2022

Avec la facture en ligne, dès l'émission
de votre facture, vous pouvez la
consulter et la télécharger à tout
moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 29 août 2022

156,70 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	125,54 €
total hors toutes taxes	125,54 €
Taxes et contributions	9,67 €
total HTVA	135,21 €
TVA à 5,50 % calculée sur 38,29 €	2,11 €
TVA à 20,00 % calculée sur 96,92 €	19,38 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	21,49 €
total TTC	156,70 €
montant à prélever	156,70 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->



Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Pour être facturé au réel

Pour les clients non télérelevés : un technicien procédera à la relève des index de votre compteur pour votre prochaine facture. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an.
Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Votre contrat d'énergie

► Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité offre de marché

- Votre contrat arrive à échéance le 30/04/2023. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) sans différenciation temporelle, Courte utilisation. Puissance souscrite 9 kVA. Segment C5.
- Compteur communicant.

Electricité

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement (1) du 11/06/22 au 10/08/22	070	7754	8494	740	0,12334	34,27	5,5%
Consommation (1) du 11/06/22 au 10/08/22						91,27	20,0%

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement (18,33 € x 0,2193)			4,02	5,5%
Taxes locales - part communale (2)	740	0,00663	4,91	20,0%
Contrib. service public élec du 11/06/22 au 10/08/22	740	0,00100	0,74	20,0%

Services et prestations techniques

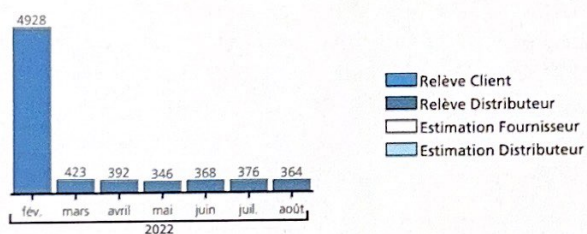
	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	

Total de votre facture

	Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
	135,21	2,11	19,38	156,70

Historique de vos consommations en kWh

Électricité



Historique de votre facturation en €

Année	Mois	Montant TTC
2020	fév.	107,72
	août	-39,87
2021	fév.	-7,92
2022	fév.	183,67
	avril	82,46
	juin	152,56
	août	156,70

Montants TTC, services compris